

65, avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg cedex
téléphone 03 88 45 92 88
pascal.oser@ac-strasbourg.fr
<http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/eps67/>

AGREMENT DES BENEVOLES PARTICIPANT A L'ENSEIGNEMENT

Des sessions d'agréments sont organisées pour les parents accompagnateurs et les intervenants bénévoles.

Dates : Vendredi 16 septembre 2022
Vendredi 18 novembre 2022
Vendredi 9 décembre 2022
Vendredi 3 mars 2023

Lieu : Patinoire Iceberg (Cronenbourg)

Horaires :

12h15 : *accueil – distribution des patins – fiche d'émargement*
12h30 – 13h : *informations sur les dispositions départementales concernant la mise en œuvre de l'activité patinage sur glace à l'école*
13h - 13h30 : *sur la piste - tests d'aisance sur la glace*
13h30 : *fin de la session*

CONTENU

Théorie :

Domaine réglementaire : règles relatives à la répartition des rôles, règles de la vie collective, règles de sécurité

Domaine des contenus d'enseignement et d'animation

Domaine de l'intervention pédagogique

Domaine de l'utilisation du matériel

Pratique :

Tests d'aisance sur les patins

- ❖ Patiner en avant sur 20 m
- ❖ Effectuer un demi-tour (virage)
- ❖ Ramasser un objet après 5 m
- ❖ Revenir au point de départ en plaçant en arrêt net après une glissade de 10 m.

- Les parents ou accompagnateurs peuvent venir à l'une de ces quatre dates, quelle que soit la période patinage que l'enseignant(e) a obtenu ; il est impératif qu'ils **arrivent à 12h15**.
- Toute demande d'agréments en dehors des dates de ces sessions restera **exceptionnelle** et sera traitée au cas par cas par le conseiller pédagogique de la circonscription.
- Les parents ou accompagnateurs viendront à la session d'agrément avec le **formulaire Agrément EPS1 pré-rempli** : renseignement sur l'intervenant, avis de l'enseignant et du directeur de l'école concernée.